

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 2090 accordant une permission d un mois a M. Alexandrou, ouvrier contractuel

n° 2090

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
30 novembre 1947

Numéro JO  
n° 11 du 30/11/1947

Date du numéro  
30 novembre 1947

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le contrat en date du 26 juin 1946 engagé par M. Alexandrou (Nicolas) en qualité d'électricien à la centrale électrique

**Vu** la demande de permission du 10 novembre 1947 de l'intéressé : Étant donné que, pour raison de service, M. Alexandrou n'a pu bénéficier de son congé en 1946

**Vu** l'avis favorable du chef du service des travaux publics.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

Une permission d'absence de un mois. pour en jouir à Aden. est accordée à M. Alexandrou (Nicolas), ouvrier contractuel en service à la centrale électrique.

#### Art. 2

La présente décision. qui aura effet pour compter du 15 décembre 1947, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**